UCLouvain

bdpim2150

2025

Environnement et vie économique

2.00 crédits	7.5 h	Q2

Cette unité d'enseignement n'est pas accessible aux étudiants d'échange !

Enseignants	Moërynck Pierre ;
Langue d'enseignement	Français
Lieu du cours	Bruxelles Saint-Louis
Acquis d'apprentissage	**A la fin de cette unité d'enseignement, l'étudiant est capable de :** Ce cours aborde différents aspects de l'environnement intéressant les entreprises. Ces aspects sont nombreux. L'objectif du cours est donc de mettre en évidence certains points d'intersection entre la vie de l'entreprise et le droit de l'environnement, qui nous paraissent les plus significatifs et qui ne sont pas abordés par ailleurs. Il en est bien d'autres.
Modes d'évaluation des acquis des étudiants	Examen écrit ou oral. Consignes pour l'examen : - Mettre en évidence les articulations de la matière - Dans la réponse, privilégier la structure - Les étudiants ne peuvent disposer d'aucun document (Code, notes, …) La restitution de la structure, des articulations et de liens sont primordiaux. La connaissance des notions juridiques précises est exigée (définitions). Le lien spontané avec d'autres matières ou d'autres droits régionaux ou étrangers rehaussent la cote.
Méthodes d'enseignement	Ex cathedra mais les interactions sont suscitées, de même que l'appel à l'expérience professionnelle des étudiants qui en disposent. Les exemples sont privilégiés. Schémas au tableau. Par conséquent, la présence au cours est sinon requise du moins profitable.
Contenu	L'entreprise n'est pas seulement la cible de contraintes pour la protection de l'environnement. Elle est aussi un levier et un acteur actif de cette protection. Une nomenclature des instruments juridiques pour la protection de l'environnement est proposée et discutée. Les instruments pertinents pour l'entreprise sont mis en évidence et certains d'entre eux sont examinés, qui paraissent les plus significatifs et ne sont pas spécialement abordés par ailleurs. En voici quelques exemples. Aspects contractuels du droit de l'environnement : contrats publics (conventions environnementale, contrats de gestion, marché publics) et contrats privés (influence du droit de l'environnement sur les contrats ; contrats ayant pour objet des prestations environnementales). Vie de l'entreprise, fusions, absorptions, scissions, cessions : sort des permis et agrément, formalités de « cession » (ou non) du bénéfice ces actes administratifs. Responsabilité sociétale des entreprises : rapportage, management environnemental, EMAS : intérêt d'un système de management et d'audit environnemental ; base juridique ; de quoi s'agit-il ? pour qui ? comment ça marche ? est-ce vraiment volontaire ? Sort des créances environnementales en cas de situation de concours (la faillite) : notion de créance environnementale ; caractère collectif de la créance environnementale et intérêt à l'action judiciaire ; une situation de concours : la faillite ; créance environnementale : dette corrélative « de » ou « dans » la masse ? règles particulières. Sûretés : définition ; objet ; modalités.
Bibliographie	Voir infra, rubrique supports.
Autres infos	Supports : Une documentation brute est remise aux étudiants (doctrine et jurisprudence). Les étudiants reçoivent également un plan/synopsis.
Faculté ou entité en charge:	DRTB

Programmes / formations proposant cette unité d'enseignement (UE)

Intitulé du programme	Sigle	Crédits	Prérequis	Acquis d'apprentissage
Master de spécialisation en droit de l'environnement et droit public immobilier (horaire décalé)	DPIB2MC	2		